



Communiqué de presse commun AWEPA, GAMS et INTACT à l'occasion de la journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines.

L'AWEPA en collaboration avec le GAMS et INTACT vous invite à la plate-forme 6/02 à l'occasion de la Journée internationale contre les mutilations génitales féminines (MGF) le lundi 6 février 2017 à la Chambre des Députés.

**BRUXELLES – Les mutilations génitales féminines (MGF) et d'autres formes de violence de genre devraient être appréhendées de façon multidisciplinaire et spécifique tant dans le pays d'origine que dans la procédure d'asile en Belgique. Une meilleure coopération entre les autorités (p.e. les instances d'asile), les experts (médicaux) et les demandeuses d'asile peut mener à une appréciation plus correcte d'une demande d'asile sur base de MGF. Par ailleurs, les hommes ont un rôle crucial à jouer dans le cadre de la lutte contre les MGF et doivent être plus impliqués comme acteurs de prévention.**

L'AWEPA (l'Association des Parlementaires Européens partenaires de l'Afrique) organise ce 6 février, en collaboration avec le GAMS et INTACT, deux organisations nationales spécialisées sur la question des MGF, un midi d'étude consacré à ce thème. Les trois organisations ont l'intention d'organiser chaque année une activité similaire dans le cadre d'une plateforme 6/02 autour de la journée internationale « *parce que ce thème mérite une attention particulière. Les MGF n'y font pas exception* » informe la coordinatrice sur les MGF de l'AWEPA et Députée CD&V Els Van Hoof. « *Les dynamiques globales comme la migration ont pour effet que la lutte contre les MGF constitue également un défi européen. AWEPA se rend compte de cette réalité et travaille depuis de nombreuses années autour de cette problématique dans les deux continents* », selon l'activiste des droits de la femme.

Pendant la première édition de cette plateforme lundi, seront présentées plusieurs études et réalisations ;

- AWEPA présente son guide de « bonnes pratiques » pour lutter contre les MGF dans les pays africains où la pratique des MGF existe. Le guide est destiné aux Parlements Africains. Il met en avant la nécessité d'avoir une approche holistique pour lutter contre les MGF, combinant législation, engagement des communautés locales, travail des associations et dialogue avec les leaders religieux et traditionnels pour que la prévention soit effective.

- Le GAMS et INTACT présentent deux nouvelles études sur ce thème
  - o L'étude *Men Speak Out est une étude européenne* menée en Belgique, Royaume-Uni et Hollande auprès d'hommes migrants. Elle met en avant l'importance dans le travail de prévention des MGF d'impliquer aussi les hommes qui sont restés trop silencieux jusque-là sur la pratique jugée comme « une affaire de femmes ». Il est primordial d'informer hommes et femmes dès leur arrivée sur le territoire de l'interdiction de la pratique et des conséquences néfastes sur la santé des femmes et des filles.
  - o *L'étude de jurisprudence sur l'étude genre et santé mentale* met en avant la nécessité d'avoir une approche multi-disciplinaire dans l'évaluation des demandes d'asile mais également de procéder à une instruction complète de la demande d'asile, tenant compte des éléments médicaux/psychologiques déposés, ainsi que la possibilité de faire appel à des experts s'il y a des doutes sur ces documents. Ceci est d'ailleurs requis par la Directive sur la procédure d'asile, toujours pas transposée à ce jour par la Belgique (alors que l'échéance était le mois de juin 2015.) Il y a lieu de tenir compte de l'impact de ces persécutions sur la santé (mentale et physique) des femmes/filles et leur capacité à livrer un récit cohérent et circonstancié. Ceci afin d'évaluer avec souplesse la crédibilité de leur récit.

Pour plus d'informations,

Mevrouw Els VAN HOOFF 0474 526 818

Mevrouw Christine FLAMAND 0497 550 456

Madame Fabienne RICHARD 0473 410 691